**IMPOSSIBILITÉ DE TÉLÉTRAVAILLER**

**DÉCLARATION**

**1er NOVEMBRE 2020. – Arrêté ministériel modifiant l’arrêté ministériel du 28 octobre 2020 contenant des mesures d’urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, article 2 & 1, deuxième alinea.**

SOUSSIGNÉ,

Employeur: …

Représenté par: …

Déclare que …

Domicilié à …

En service depuis …

En fonction de …

Lieu d’embauche: …

n’est pas capable de travailler à domicile en raison de la nature du poste et/ou de la continuité des opérations, activités ou services commerciaux (*éventuellement supprimer ce qui ne s’applique pas*).

Date, signature + cachet de l’employeur